

Plus que jamais, fiers d'être buralistes !



NOUS SERONS TOUJOURS BURALISTES QUAND ILS NE SERONT PLUS MINISTRES NI DÉPUTÉS

Mes chers collègues, **Ce n'est pas fini. Nous ne lâchons rien face au paquet neutre, ses horreurs et son injustice.**

Nous nous battons de toutes nos forces sur les plans tant législatif et politique que judiciaire. Et il y aura une victoire au bout. Je vous l'affirme en conscience et en responsabilité.

Ce n'est que de justesse que la ministre a préservé son funeste projet, en seconde lecture à l'Assemblée nationale, lors de cette longue soirée à suspense. Et jamais Marisol n'aura autant été à la peine. Elle a senti la force de notre offensive. Parce que nous avons bien mobilisé. Nous n'avons pas à rougir de ce résultat, à deux petites voix près.

MERCI

■ **Merci à vous tous, chers collègues, qui vous vous êtes engagés comme vous avez pu, selon vos disponibilités.**

Vous avez relayé nos messages dans votre point de vente et vous continuez à prendre vos clients à témoin de la bêtise d'une politique dont ils seraient aussi les victimes, à nos côtés, si elle arrivait à ses fins.

Ma gratitude va également à mes collègues courageusement engagés dans la vie syndicale.

Chers compagnons de lutte syndicale, vous n'avez jamais ménagé votre peine, ces derniers mois, de réunions en manifestations, de discussions entre buralistes en interpellations des politiques.

Vous avez montré qu'un buraliste sait se défendre et se montrer solidaire, même si les temps incitent au repli sur soi et au fatalisme. Or le fatalisme, c'est la mort. La révolte, c'est la vie.

LA RÉVOLTE

■ **Je suis révolté par l'attitude hautaine d'un gouvernement qui cherche à passer en force**, se refusant à la moindre étude d'impact sur les multiples conséquences pratiques et économiques, précises et chiffrées, de l'arrivée du paquet neutre dans nos linéaires.

Je l'accuse de précipiter la fermeture, dans nos villes et nos campagnes, de 2 000 à 3 000 buralistes.

Je l'accuse de favoriser la concurrence déloyale des marchands de tabac des pays limitrophes.

Je l'accuse de contribuer lui-même à la décrédibilisation des institutions qu'il incarne par son manque de dialogue avec l'organisation représentative que nous sommes.

■ **Je suis révolté tout autant par l'incohérence d'un certain nombre d'interlocuteurs politiques** – sachant que tous les bords sont concernés – qui n'ont pas respecté les engagements formellement pris avec mes collègues représentants syndicaux ainsi qu'avec moi-même.

Leur « lâchage » met en lumière le courage de celles et ceux qui ont tenu parole. De tout cela nous gardons mémoire.

Les temps à venir amèneront à constater que nous serons toujours buralistes quand ils ne seront plus ministres ni députés.

JUSQU'AU BOUT

Dans l'immédiat, nous sommes en lutte finale au cours du processus législatif en tant que tel. Jusqu'au vote ultime, en lecture définitive à l'Assemblée nationale, il ne sera pas dit que nous n'aurons pas fait valoir nos arguments relatifs aux graves inconvénients pour le réseau d'une mesure dont l'efficacité en termes de santé publique n'est toujours pas sérieusement établie. En Australie ou ailleurs.

À défaut d'être écoutés par celles et ceux qui font la loi, nous préparons un solide dossier pour les sages qui la valident ainsi qu'en vue de tous les recours juridiques imaginables. Et, s'il le faut, nous aiderons chaque buraliste à se joindre à une plainte collective.

À moyen terme, il sera difficile à tout candidat politique d'importance de trouver grâce à nos yeux sans s'engager en faveur d'une « neutralisation » du paquet neutre. Du moins tant que les pays voisins n'auront pas rejoint la France sur ce terrain.

LE CONTRAT

Mais, d'ici là, il va bien falloir que les interlocuteurs en place, quels qu'ils soient, négocient le Contrat d'avenir qui engage l'État envers ses préposés.

L'échéance du Contrat actuel arrive fin 2016.

Et nous avons des demandes précises tant en termes de rémunération de l'activité tabac, toujours plus responsabilisante et pénible, qu'en matière de jeux, où toute évolution ne peut être conduite que sur des bases économiques solides et stimulantes.

Ce Contrat à renégocier n'aura de sens aussi que s'il porte de nouveaux et vrais engagements en

matière de services publics. Par exemple, avec les « maisons de services au public » que l'État implante en zones rurales.

L'AVENIR

Cependant, notre avenir ne dépend pas des lubies politiques. Ce sont nos 10 millions de clients qui en décideront. Et à condition que nous soyons à la hauteur de leurs attentes.

Nous nous en donnons les moyens avec trois projets que nous allons expliquer et développer tout au long de 2016.

■ **Un projet « Diversification »** : nous avons réussi le lancement de Compte-Nickel, sans l'aide de l'État. Un concept inédit, populaire et propre au réseau des buralistes. D'autres idées tout aussi novatrices vous seront proposées.

■ **Un projet « La Relève »** : pour renforcer et protéger l'apprentissage dans nos points de vente. Tout en renouvelant l'image et l'attrait de notre formidable métier de proximité auprès de jeunes cherchant une voie originale et humaine de réussite. Cette relève dont nous avons besoin pour faire évoluer le réseau, elle est prioritaire.

■ **Un projet « Modernisation »** : modernisation de notre point de vente, de notre outil de travail, et de notre façon de travailler aussi. Avec les nouveaux modes de consommation, jamais les buralistes n'ont eu autant besoin d'accompagnement. La Confédération et ses structures seront à leurs côtés.

Pour rester fiers d'être buralistes.

PASCAL MONTREDON

PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION DES BURALISTES

NOTRE AVENIR, CE SONT NOS 10 MILLIONS DE CLIENTS QUI EN DÉCIDERONT